



Rapport de présentation COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Conseil Municipal
Séance du 30 avril 2025

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, ayant institué à titre expérimental le Compte Financier Unique (CFU), et dans le cadre de sa généralisation progressive prévue notamment par l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, les collectivités territoriales sont désormais amenées à présenter un document financier unique retraçant l'ensemble de l'exécution budgétaire de l'exercice.

Le CFU constitue le document budgétaire et comptable de référence,. Il termine le cycle budgétaire annuel, permettant ainsi de retracer, de manière claire et transparent, l'exécution budgétaire de la collectivité pour l'exercice écoulé.

Issu de la fusion entre le compte administratif et le compte de gestion présentés auparavant, il vise à améliorer la lisibilité et la transparence de l'information financière.

En effet, en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et d'enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le présent rapport a pour objet d'accompagner la présentation du CFU de l'exercice considéré. Il vise à mettre en évidence les principaux résultats de l'exécution budgétaire, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Sommaire

Vue d'ensemble du Compte Financier Unique 2025	p.4
I – Présentation du CFU 2025	
I-1) La section de fonctionnement	p.5
1-A) Les dépenses de fonctionnement	
1-B) Les recettes de fonctionnement	
1-C) Le résultat de fonctionnement	
I-2) La section d'investissement	p.16
2-A) Les dépenses d'investissement	
2-B) Les recettes d'investissement	
2-C) Le résultat d'investissement	
II – Les restes à réaliser	p.27
III – Résultats de l'exercice	p.28
IV – La capacité d'autofinancement de la commune	p.29
V – La dette de la Ville	p.30

Vue d'ensemble du Compte Financier Unique 2025

Vue d'ensemble du Compte Financier Unique 2025

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Dépenses de fonctionnement 24 025 381,65 €	Recettes de fonctionnement 24 033 933,56 €
	Excédent de fonctionnement : 8 551,91 €	
INVESTISSEMENT	Dépenses d'investissement 6 652 017,40 €	Recettes d'investissement 8 613 756,20 €
	Excédent d'investissement : 1 961 738,80 € hors RAR	

Commune d'Amnéville

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

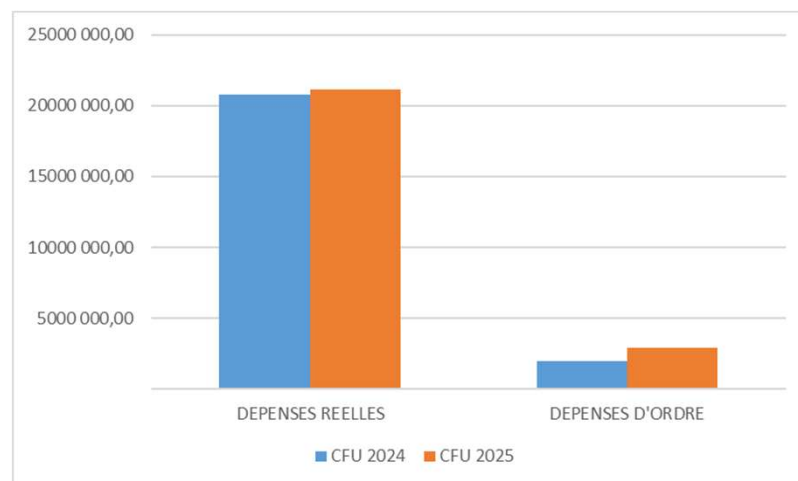
1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses récurrentes de la collectivité. On y retrouve principalement :

- Les charges à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures, entretien, prestations de service...);
- Les dépenses de personnel;
- Les intérêts de la dette;
- Les autres charges de gestion courante (subventions...)
- Les écritures d'ordre telles que l'amortissement des immobilisations.

Pour 2025, elles s'élèvent à 24 025 381,65 €, elles étaient de 22 725 994,53 € en 2024.

FONCTIONNEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Ecart 2025/2024
DEPENSES REELLES	20 783 169,46	21 145 592,75	1,74%
DEPENSES D'ORDRE	1 942 825,07	2 879 788,90	48,23%
TOTAL	22 725 994,53	24 025 381,65	5,72%



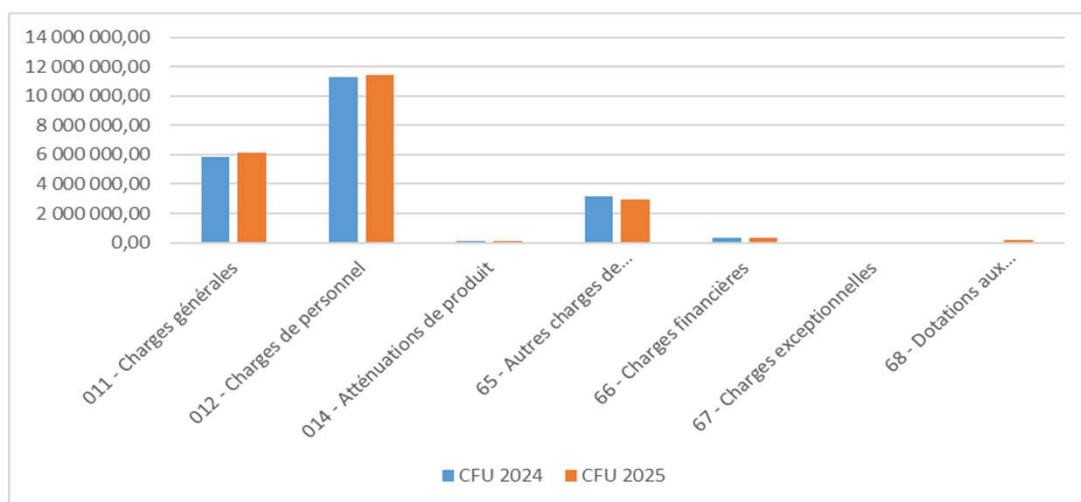
Commune d'Amnéville

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

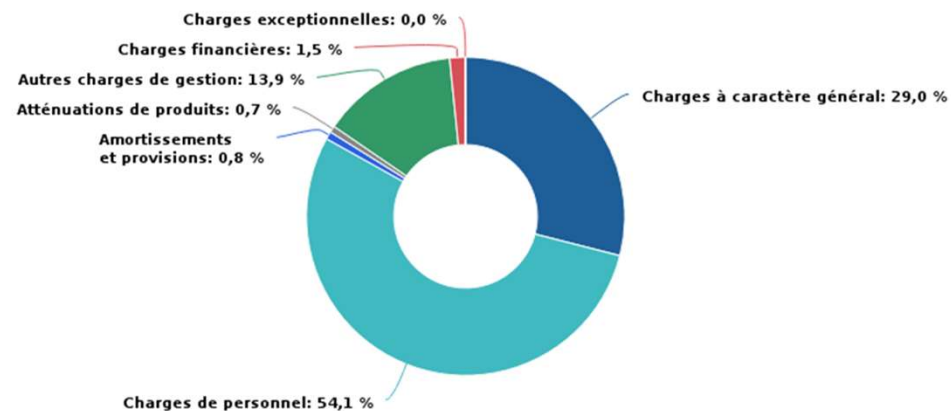
□ Présentation détaillée des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM 2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
011 - Charges générales	5 874 232,33	6 551 210,88	6 126 503,70	4,29%
012 - Charges de personnel	11 325 863,76	11 700 000,00	11 446 201,12	1,06%
014 - Atténuations de produit	100 057,00	146 500,00	141 647,00	41,57%
65 - Autres charges de gestion courante	3 138 278,84	3 164 995,00	2 930 059,57	-6,63%
66 - Charges financières	304 656,60	328 005,00	326 853,60	7,29%
67 - Charges exceptionnelles	24 486,62	30 000,00	9 606,49	-60,77%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	15 594,31	165 000,00	164 721,27	956,29%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	20 783 169,46	22 085 710,88	21 145 592,75	1,74%



Commune d'Amnéville

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



6

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

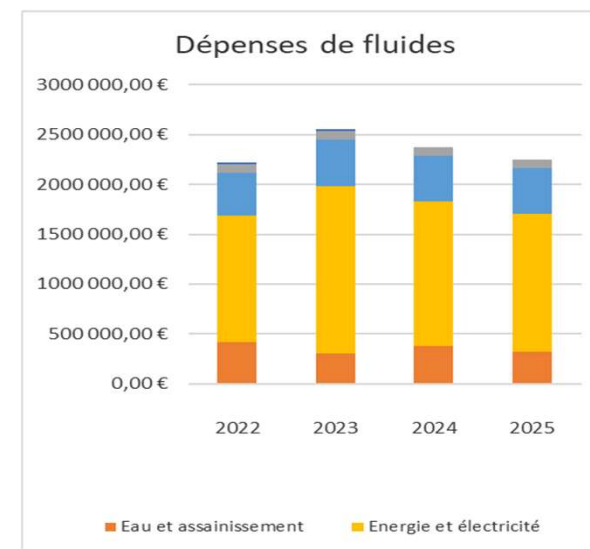
Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 s'élèvent à 21 145 592,75 €. Celles-ci sont en hausse de 362 423,29 € par rapport à 2024.

Le chapitre 011 – charges à caractère générales qui permet aux services de fonctionner, a augmenté de 252 271,37 € par rapport à 2024

➤ Les dépenses de fluides

Le poste énergie et électricité a notamment baissé, il est passé à 1 388 822,23€ en 2025, il était de 1 453 356,07 € en 2024. Des économies ont été réalisées grâce au passage en Led sur l'ensemble de l'éclairage public de la commune et au plan de sobriété énergétique mis en place depuis plusieurs années.

Dépenses de fluides	2022	2023	2024	2025
Eau et assainissement	417 287,54 €	299 958,92 €	375 135,18 €	320 668,36 €
Energie et électricité	1 267 140,50 €	1 682 992,93 €	1 453 356,07 €	1 388 822,23 €
Chauffage urbain	428 070,43 €	464 734,37 €	455 782,98 €	453 634,58 €
Carburants	90 455,45 €	91 025,03 €	87 913,74 €	84 166,87 €
Combustibles	20 821,34 €	17 519,99 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL des dépenses de fluides	2 223 775,26 €	2 556 231,24 €	2 372 187,97 €	2 247 292,04 €
Evolution en %	12,87%	14,95%	-7,20%	-5,27%



I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

Le chapitre 012 – charges de personnel a légèrement augmenté de 120 337,36 €. Cette hausse est due essentiellement aux augmentations des cotisations.

Le chapitre 014 – atténuation de produit correspond au crédit d'impôts pour manifestation artistique accordé au Casino.

Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante a diminué de 208 219,27 €. Ce chapitre enregistre notamment les dépenses liées au versement de subventions, à la cotisation SDIS, aux créances éteintes et irrécouvrables, aux bourses scolaires et participations vacances, au reversement de la taxe de séjour et de la redevance promotion touristique...

Le chapitre 66 – charges financières en hausse de 22 197,30 € retrace les intérêts des emprunts, ligne de trésorerie et autres dettes.

Le chapitre 67 – charges exceptionnelles s'élève à 9 606,49 € et concerne principalement des régularisations de loyer et des remboursements de trop payé sur les charges locatives de l'année précédente.

Le chapitre 68 – dotations aux amortissements et aux provisions, de 164 721,27 €, correspond à une constitution de provision du Zoo et de B4 Loisirs.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - A) La section de fonctionnement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 2 879 788,90 € en 2025. Elles sont donc en hausse par rapport à 2024.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM 2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 942 825,07	1 837 500,00	2 879 788,90	48,23%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 942 825,07	1 837 500,00	2 879 788,90	48,23%

Contrairement aux écritures réelles, les opérations d'ordre, qu'elles soient en dépenses ou en recettes, en section de fonctionnement ou en section d'investissement, ne se traduisent pas par des entrées ou sorties d'argent. Elles n'ont donc aucune incidence sur la trésorerie de la Commune mais sont tout de même prises en compte dans le calcul du résultat.

Le chapitre 042 – transfert entre sections retrace essentiellement des écritures liées aux immobilisations (amortissements, constatation de la Valeur Nette Comptable (VNC) et plus-value en cas de cession...).

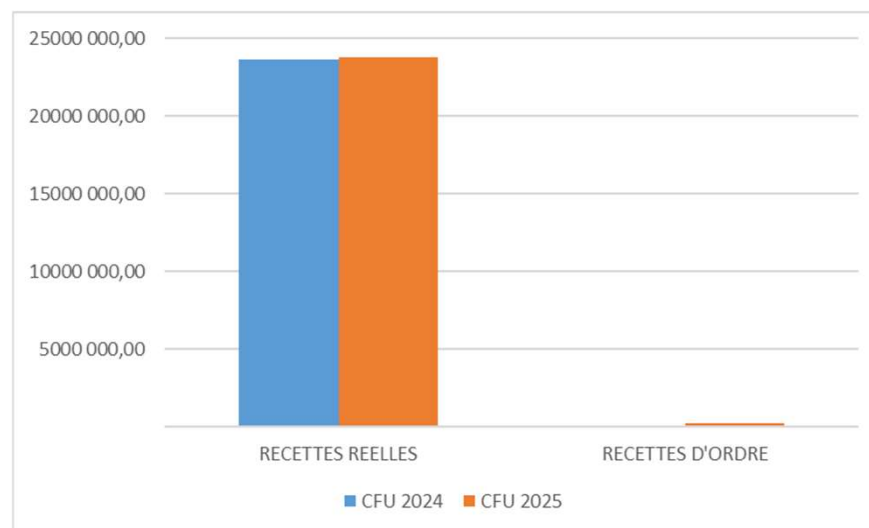
I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 24 033 933,56 €, elles étaient de 23 762 845,71 € en 2024. Elles se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Ecart 2025/2024
RECETTES REELLES	23 647 442,76	23 787 105,66	0,59%
RECETTES D'ORDRE	115 402,95	246 827,90	113,88%
TOTAL	23 762 845,71	24 033 933,56	1,14%

Les recettes de fonctionnement de la collectivité sont composées des produits des services (entrées piscine-patinoire, abonnements au conservatoire et à la médiathèque...), des impôts et taxes (fiscalité ménages, prélèvement sur les produits des jeux...), des dotations (DGF, en constante diminution, FCTVA...), des loyers, des produits des cessions d'immobilisations, des reprises sur provisions et des écritures d'ordre.

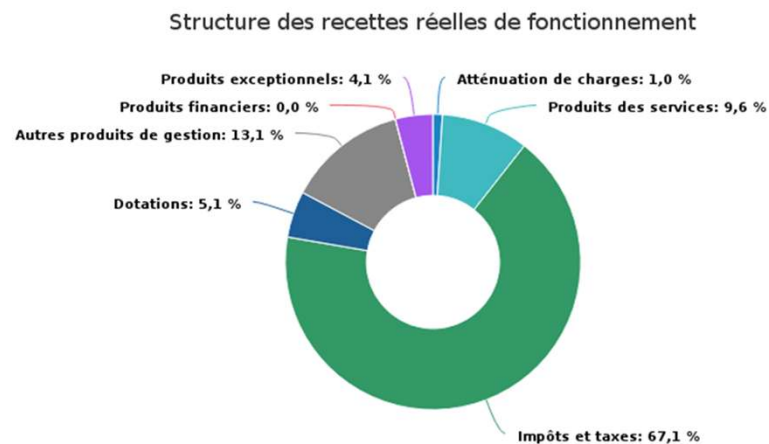
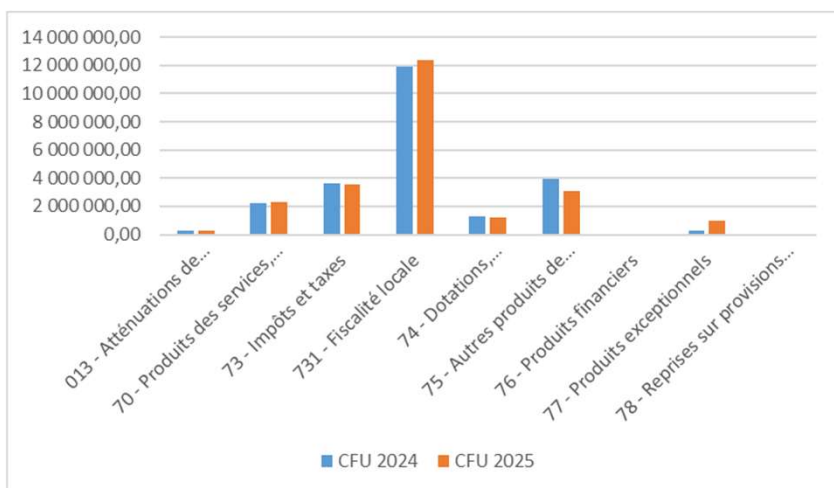


I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Présentation détaillée des recettes réelles

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM 2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
013 - Atténuations de charge	284 967,66	100 000,00	246 865,01	-13,37%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 263 295,05	1 877 500,00	2 277 921,01	0,65%
73 - Impôts et taxes	3 604 137,31	3 542 000,00	3 564 144,33	-1,11%
731 - Fiscalité locale	11 912 307,76	11 646 000,00	12 397 701,34	4,07%
74 - Dotations, subventions et participations	1 320 045,06	1 135 000,00	1 208 320,44	-8,46%
75 - Autres produits de gestion courante	3 911 911,51	3 060 000,00	3 116 876,58	-20,32%
76 - Produits financiers	202,04	200,00	201,37	-0,33%
77 - Produits exceptionnels	310 666,51	15 000,00	975 075,58	213,87%
78 - Reprises sur provisions et amortissements	39 909,86	0,00		-100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	23 647 442,76	21 375 700,00	23 787 105,66	0,59%



I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 23 787 105,66 €.
Elles étaient de 23 647 442,76 € en 2024 soit une hausse de 139 662,90 €.

Le chapitre 013 – atténuation de charges correspond aux dépenses réalisées par la commune qui doivent être réduites. Il s'agit du remboursement des indemnités journalières.

Le chapitre 70 – produits des services, qui enregistre les produits des différents services rendus aux usagers de la Ville tels que le Conservatoire, la Médiathèque, la Piscine Patinoire, le périscolaire, la cantine, les centres aérés...est resté stable en 2025.

Le chapitre 73 – impôts, taxes qui correspond au produit des impôts ménages : taxe d'habitation, taxe foncière est resté stable en 2025.

Le chapitre 731 – fiscalité locale qui correspond au prélèvement sur les produits des jeux, taxe de séjour...a augmenté de 485 393,58 € en 2025.
Cette augmentation est principalement due à la dynamique des bases de la fiscalité ménage et le produit des jeux du Casino.

Le chapitre 74 – dotations et participations a baissé de 111 724,62 €

Le chapitre 75 – autres produits de gestion courante comptabilise principalement les loyers. Celui-ci est en baisse de 795 034,93 €. Aucun n'excédent n'a été reversé par les régies.

Le chapitre 76 – produits financiers enregistre les revenus des valeurs mobilières de placement et autres produits financiers.

Le chapitre 77 – produits exceptionnels enregistre principalement les produits des cessions immobilières et mobilières qui sont en hausse par rapport à 2024.

Le chapitre 78 – reprises sur provisions, aucune reprise sur provisions n'a été effectué en 2025.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - B) La section de fonctionnement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 246 827,90 € en 2025.

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM 2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 402,95	115 285,00	246 827,90	113,88%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	115 402,95	115 285,00	246 827,90	113,88%

Les opérations d'ordre impactent le résultat mais en aucun cas la trésorerie. En effet, contrairement aux opérations réelles, les écritures d'ordre n'entraînent ni encaissement ni décaissement de fonds.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

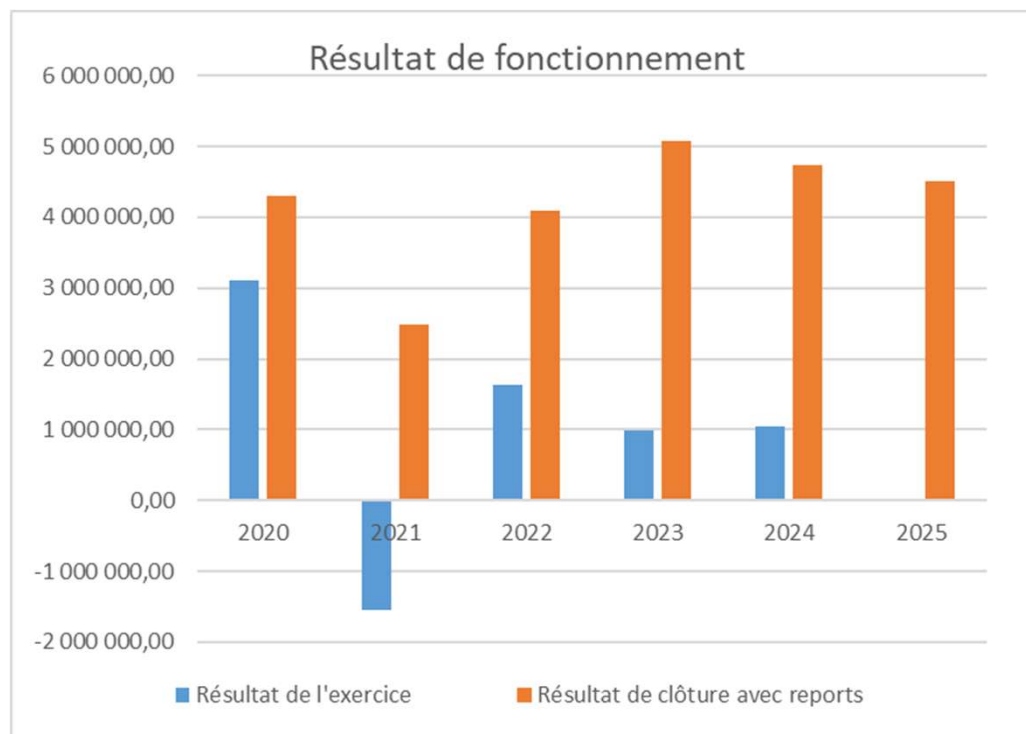
1 - C) Le résultat de fonctionnement

Le résultat d'exécution de l'exercice 2025 excédentaire de 8 551,91 € vient s'additionner au report de l'exercice 2024 de 4 493 660,88 €. L'exercice 2025 est donc clôturé avec un excédent de fonctionnement cumulé de 4 502 212,79€. Néanmoins, il convient de couvrir le besoin de la section d'investissement 462 962,41 €, le solde du résultat de fonctionnement est donc de 4 041 954,44 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
BUDGET GENERAL		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultats de l'exercice	Recettes	26 613 342,98	23 741 825,99	24 916 147,12	24 864 499,69	23 762 845,71	24 033 933,56
	Dépenses	23 512 644,15	25 287 405,29	23 290 559,19	23 884 671,60	22 725 994,53	24 025 381,65
	Solde	3 100 698,83	-1 545 579,30	1 625 587,93	979 828,09	1 036 851,18	8 551,91
Reports n-1		1 192 609,03	4 021 544,34	2 475 965,04	4 101 552,97	3 699 730,60	4 493 660,88
Intégration résultats EPIC							
Intégration résultats Piste de Ski							
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		4 293 307,86	2 475 965,04	4 101 552,97	5 081 381,06	4 736 581,78	4 502 212,79
Couverture du besoin de financement (1068)		-271 763,52	0,00	0,00	-1 381 650,46	-242 920,90	-460 258,35
SOLDE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - R002		4 021 544,34	2 475 965,04	4 101 552,97	3 699 730,60	4 493 660,88	4 041 954,44

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

1 - C) Le résultat de fonctionnement



I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

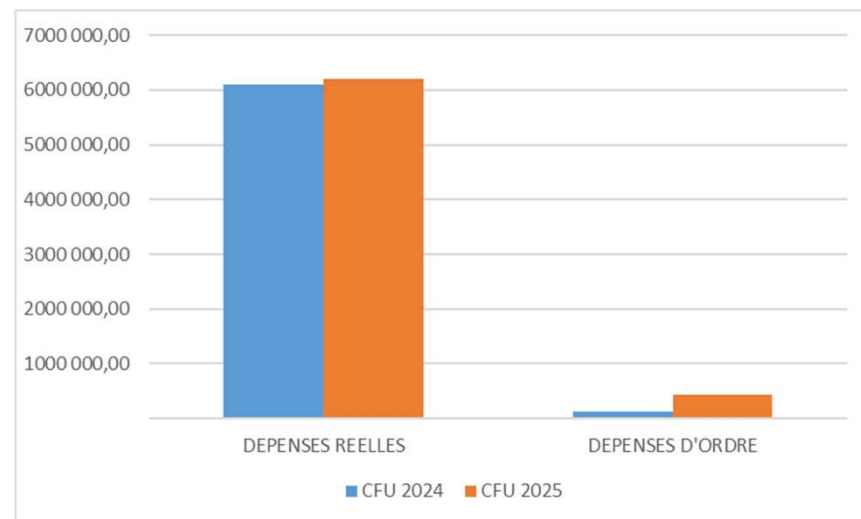
2 - A) La section d'investissement – les dépenses

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, frais d'études ainsi que le remboursement du capital des emprunts. Ce sont des dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

A la clôture de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement s'élèvent à 6 652 017,40 €, elles étaient de 6 214 283,08 € en 2024.

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

INVESTISSEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Ecart 2025/2024
DEPENSES REELLES	6 091 220,09	6 213 753,42	2,01%
DEPENSES D'ORDRE	123 062,99	438 263,98	256,13%
TOTAL	6 214 283,08	6 652 017,40	7,04%



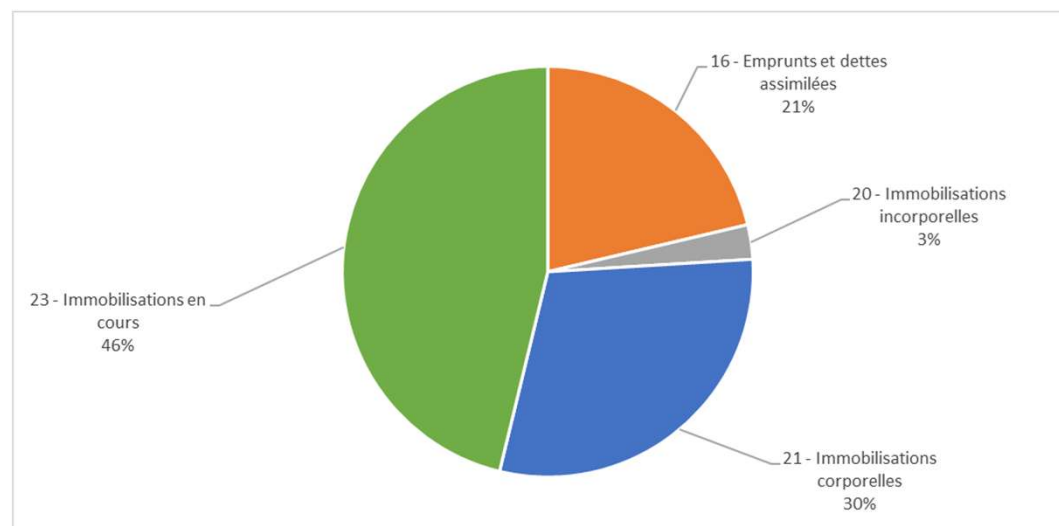
I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Présentation détaillée des dépenses réelles

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	CFU 2024	BP + DM + RAR N-1	RAR AU 31/12/2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves					0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 200 219,73	1 329 455,87		1 324 495,24	10,35%
20 - Immobilisations incorporelles	81 344,24	344 878,00	75 582,21	168 286,31	106,88%
204 - Subventions d'équipement versées	421 061,00	148 500,00	148 500,00		0,00%
21 - Immobilisations corporelles	1 220 154,08	2 544 261,98	552 995,69	1 848 662,62	51,51%
23 - Immobilisations en cours	3 165 941,04	3 755 841,94	302 180,87	2 872 309,25	-9,27%
26 - Titres de participation	2 500,00				-100,00%
Total des dépenses réelles d'investissement	6 091 220,09	8 122 937,79	1 079 258,77	6 213 753,42	2,01%

Répartition des dépenses réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

❑ Présentation détaillée des dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement 2025 se sont élevées à 6 213 753,43 €. Elles sont en hausse de 2,01% par rapport à 2024.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves enregistre les remboursements de la Taxe d'aménagement par la Ville et à rembourser à la Direction Départementale des Finances Publiques (trop perçu ou perçu à tort).

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées correspond au remboursement de capital de la dette mais aussi le remboursement des dépôts de garantie et les « autres dettes » comme le réseau de chaleur.

Le chapitre 20 – immobilisations incorporelles comptabilise notamment les frais d'études, les frais d'insertion et l'acquisition de licences et logiciels nécessaires au bon fonctionnement des services. Ce chapitre comprend également les différentes études réalisées préalablement à certains travaux et la modification du Plan Local d'Urbanisme. Ce chapitre a augmenté de 86 942,07€

Le chapitre 204 – subventions d'équipement versées retrace le versement à la CCPOM de l'attribution de compensation dérogatoire d'investissement concernant les travaux réalisés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne (SIAVO) auquel la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM) a transféré sa compétence Assainissement (y compris la compétence eaux pluviales).

Le chapitre 21 – immobilisation corporelles enregistre les installations et agencements de construction, les agencements et aménagements de terrains ainsi que les acquisitions de biens meubles ou immeubles telles que:

- Installation de la vidéoprotection et adaptation du réseau pour son déploiement
- Requalification de l'éclairage public Amnéville et Malancourt
- Acquisition du terrain EPFGE rue Vaillant Couturier pour la réalisation d'un logement destiné aux seniors
- Acquisition d'un véhicule pour le CTM et pour les espaces verts
- Installation éclairage Parc Edelweiss

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

- Achat de mobilier école maternelle cimenterie
- Mise en place alarme intrusion et incendie Police Municipale
- Pose d'une clôture anti-intrusion sangliers cimetièrè
- La fourniture et la pose de mobilier urbain rue de la Ferme

Ce chapitre a connu une augmentation de 51,51 % en 2025 soit 628 508,54 €.

Le chapitre 23 – immobilisations en cours a diminué de 293 631,79 €.

Il comptabilise les travaux de voirie et les travaux dans les différents bâtiments communaux tels que :

- Requalification de l'espace Edelweiss
- La requalification de la place RAU, voirie et aménagement, réseaux secs...
- Des reprises de voirie
- Divers travaux dans les bâtiments communaux.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - A) La section d'investissement – les dépenses

□ Les dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 438 263,98 €.

REPARTITION DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM + RAR N-1	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 402,95 €	115 285,00 €	246 827,90 €	113,88%
041 - Opérations patrimoniales	7 660,04 €	193 500,00 €	191 436,08 €	2399,15%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	123 062,99 €	308 785,00 €	438 263,98 €	256,13%

Le chapitre 040 s'équilibre avec le chapitre 042 en section de fonctionnement.

Il comprend notamment l'amortissement des subventions, les travaux en régie et les moins-values sur cession d'immobilisations.

Le chapitre 041 concerne des opérations sur le patrimoine de la collectivité telles que les intégrations de frais d'études, de biens sans maître...

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - B) La section d'investissement – les recettes

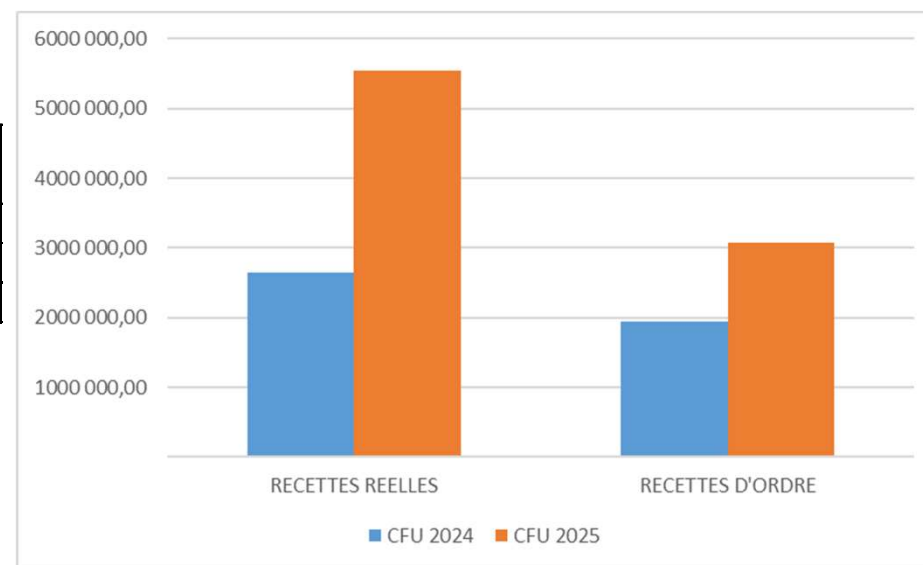
Parmi les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement;
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068);
- Les emprunts
- Les écritures d'ordre.

A la clôture de l'exercice 2025, les recettes d'investissement s'élèvent à 8 613 756,20 €, elles étaient de 4 595 390,04 € en 2024.

Elles se répartissent comme suit :

INVESTISSEMENT	CFU 2024	CFU 2025	Ecart 2025/2024
RECETTES REELLES	2 644 904,93	5 542 531,22	109,56%
RECETTES D'ORDRE	1 950 485,11	3 071 224,98	57,46%
TOTAL	4 595 390,04	8 613 756,20	87,44%



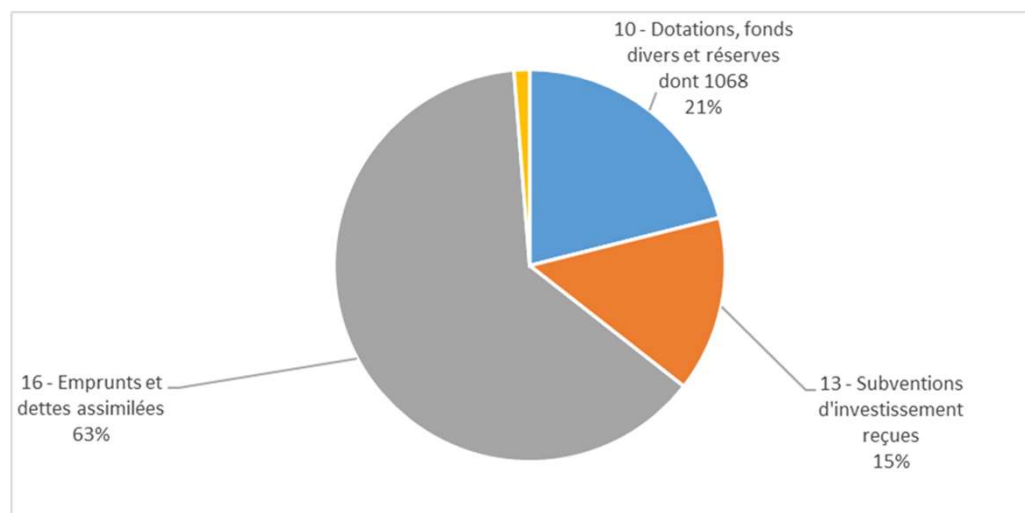
I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Présentation détaillée des recettes réelles

REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT					
Chapitres	CFU 2024	BP + DM + RAR N-1	RAR AU 31/12/2025	CFU 2025	Evolution 2025 / 2024
10 - Dotations, fonds divers et réserves dont 1068	2 106 675,26	742 920,90		1 168 109,16	-44,55%
13 - Subventions d'investissement reçues	514 212,55	1 435 401,63	616 296,36	802 785,89	56,12%
16 - Emprunts et dettes assimilées	650,00	3 500 000,00		3 500 000,00	538361,54%
23 - Immobilisations en cours	23 367,12	0,00		71 636,17	206,57%
024 - Produits des cessions		620 000,00		0,00	
Total des recettes réelles d'investissement	2 644 904,93	6 298 322,53	616 296,36	5 542 531,22	109,56%

Répartition des recettes réelles d'investissement



I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - B) La section d'investissement – les recettes

❑ Présentation détaillée des recettes réelles

Les recettes réelles d'investissement sont de 5 542 531,22 €.

Le chapitre 10 – dotations, fonds divers et réserves dont 1068 comprend notamment le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé qui s'élève à 1 168 109,16 € en 2025.

Le chapitre 13 – subventions d'investissement reçues s'élève à 802 785,89 € et comprend entre autres:

- Des subventions pour la rénovation de l'éclairage public
- Le produit des amendes de police
- Des acomptes de subvention pour la rénovation de la salle Maurice Chevalier et la requalification de la place Rau
- Des subventions pour l'acquisition de mobiliers jeunesse et matériels numériques pour la médiathèque
- Un solde de subvention pour la sécurisation et mise aux normes de la médiathèque

Le chapitre 16 – emprunts et dettes assimilées enregistre les cautions reçues suite à la location des logements communaux et des bâtiments et les nouveaux emprunts souscrits.

Le chapitre 23 – immobilisations en cours correspond à des remboursements d'avances forfaitaires effectués sur certains marchés publics.

Le chapitre 024 – produit des cessions est un chapitre exclusivement prévisionnel.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - B) La section d'investissement – les recettes

□ Les recettes d'ordre

REPARTITION DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
Chapitres	CFU 2024	BP + DM + RAR N-1	CFU 2025	Evolution CA 2025 / CA 2024
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 061 435,00	0,00	0,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 942 825,07	1 837 500,00	2 879 788,90	48,23%
041 - Opérations patrimoniales	7 660,04	193 500,00	191 436,08	2399,15%
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 950 485,11	4 092 435,00	3 071 224,98	57,46%

Le chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement s'équilibre avec le chapitre d'ordre 023 – virement à la section d'investissement en dépenses de fonctionnement. Ces chapitres ne donnent jamais lieu à des réalisations.

Le chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections s'équilibre avec le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

Le chapitre 041 – opérations patrimoniales regroupe l'ensemble des recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

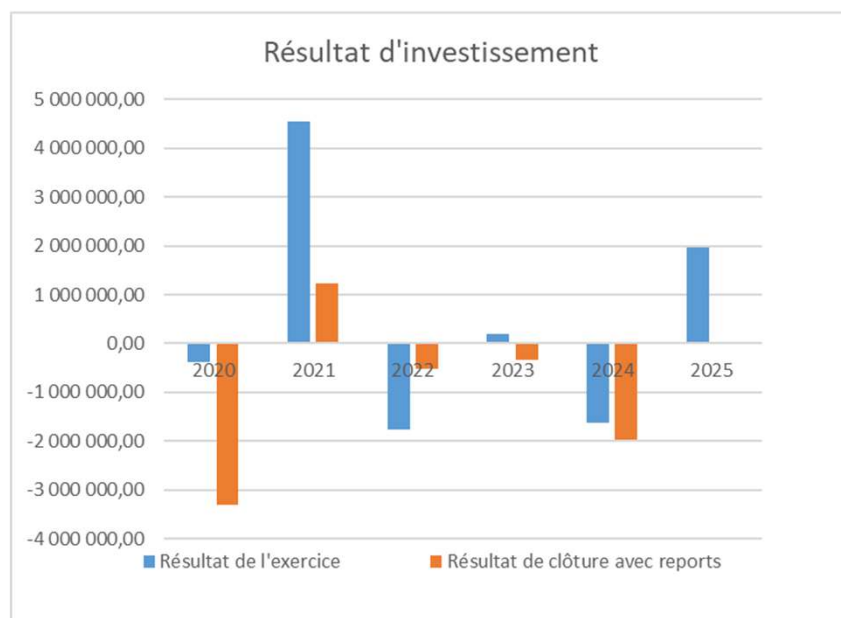
2 - C) Le résultat d'investissement

Le résultat de l'exercice 2025 est bénéficiaire de 1 961 738,80 €. Le résultat reporté de l'exercice précédent est quant à lui déficitaire de 1 959 034,74 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est donc de 2 704,06 €. Le résultat cumulé avec RAR de la section d'investissement est donc déficitaire de 460 258,35 €. Ce besoin de financement sera donc couvert par l'excédent de fonctionnement.

BUDGET GENERAL		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultats de l'exercice	Recettes	5 557 444,45	9 652 910,24	4 346 425,73	5 665 145,27	4 595 390,04	8 613 756,20
	Dépenses	5 932 004,99	5 110 032,70	6 109 266,66	5 482 559,02	6 214 283,08	6 652 017,40
	Solde	-374 560,54	4 542 877,54	-1 762 840,93	182 586,25	-1 618 893,04	1 961 738,80
Reports n-1		-2 928 204,02	-3 302 764,56	1 240 112,98	-522 727,95	-340 141,70	-1 959 034,74
Intégration résultats EPIC							
Intégration résultats Piste de Ski							
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)		-3 302 764,56	1 240 112,98	-522 727,95	-340 141,70	-1 959 034,74	2 704,06
Restes à réaliser	Recettes	4 470 300,00	1 512 694,26	2 123 990,00	2 117 899,00	3 457 951,63	616 296,36
	Dépenses	1 439 298,96	2 430 792,36	941 579,39	3 159 407,76	1 741 837,79	1 079 258,77
	Solde	3 031 001,04	-918 098,10	1 182 410,61	-1 041 508,76	1 716 113,84	-462 962,41
Resultats cumulés avec RAR		-271 763,52	322 014,88	659 682,66	-1 381 650,46	-242 920,90	-460 258,35

I – PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2 - C) Le résultat d'investissement



II – LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser 2025 s'élèvent à 1 079 258,77 € en dépenses et 616 296,36 € en recettes soit un solde négatif de 462 962,41 €.

Les restes à réaliser en dépenses sont constituées :

- des dépenses engagées non mandatées.
- des recettes notifiées non titrées.

DEPENSES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2025
20 - Immobilisations incorporelles	75 582,21
204 - Subventions d'équipement versées	148 500,00
21 - Immobilisations corporelles	552 995,69
23 - Immobilisations en cours	302 180,87
Total des RAR en dépenses 2025	1 079 258,77

RECETTES	
Chapitres	RAR AU 31/12/2025
13 - Subventions d'investissement reçues	616 296,36
Total des RAR en recettes 2025	616 296,36

En dépenses, les restes à réaliser comprennent entre autres l'aménagement paysagers périphérique parc Edelweiss, des missions d'assistance pour la révision du PLU, la rénovation des vestiaires du CSOA, la rénovation de l'éclairage public, la réfection de l'escalier de secours de la mairie, l'installation de la vidéosurveillance...

En recettes, les restes à réaliser se composent de subventions pour les travaux de l'éclairage public, de la salle Maurice Chevalier, de la place Rau, Parc Edelweiss, dispositif anticiper le manque d'eau, installation vidéoprotection...

III) RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 ET AFFECTATION AU BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET PRINCIPAL 2025		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultats de l'exercice	Recettes	8 613 756,20	24 033 933,56	32 647 689,76
	Dépenses	6 652 017,40	24 025 381,65	30 677 399,05
	Solde	1 961 738,80	8 551,91	1 970 290,71

Reports N-1	-1 959 034,74	4 493 660,88	2 534 626,14
Résultats de clôture de l'exercice (avec reports n-1)	2 704,06	4 502 212,79	4 504 916,85

Restes à réaliser au 31/12/2025	Recettes	616 296,36		616 296,36
	Dépenses	1 079 258,77		1 079 258,77
	Solde	-462 962,41		-462 962,41

Resultats cumulés 2025 avec RAR	-460 258,35	4 502 212,79	4 041 954,44
--	--------------------	---------------------	---------------------

Résultat global de la section de fonctionnement	4 502 212,79
Solde d'exécution de la section d'investissement - R001	2 704,06
Solde des restes à réaliser en section d'investissement	-462 962,41
Besoin de financement de la section d'investissement	-460 258,35
Couverture du besoin de financement (compte 1068)	460 258,35
Solde du résultat de fonctionnement - R002	4 041 954,44

Commune d'Amnéville

Le calcul des résultats prend en compte, par section, toutes les dépenses et les recettes réelles et d'ordre de l'exercice.

A la clôture de l'exercice 2025, la section de fonctionnement est excédentaire de 4 502 212,79 € et la section d'investissement de 2 704,06 €.

La section d'investissement a un besoin de financement car le résultat cumulé avec RAR est de - 460 258,35 €.

L'excédent de fonctionnement doit donc servir en priorité à couvrir ce besoin de financement.

L'excédent reporté en section de fonctionnement s'élève donc à 4 041 954,44 €.

IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE

CAF BRUTE ET NETTE		2020	2021	2022	2023	2024	2025
A	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	26 294 228,78	23 447 413,06	23 848 394,88	24 605 945,98	23 377 821,05	23 645 421,55
1	Produits de fonctionnement réels	25 608 379,84	19 304 196,93	22 198 920,10	23 304 551,81	22 995 178,35	22 424 049,61
	dont impôts locaux, autres impôts et taxes	12 905 066,22	11 485 311,86	14 619 692,90	15 203 174,70	15 416 388,07	15 820 198,67
	dont dotation globale de fonctionnement	229 261,00	180 480,00	186 813,00	216 791,00	227 163,00	207 464,00
	dont autres dotations et participation	2 068 201,03	3 268 362,23	1 605 636,73	1 031 361,39	1 092 882,06	1 000 856,44
	dont produits des services et du domaine	1 696 140,95	1 425 490,72	1 960 397,49	2 273 627,11	2 263 295,05	2 277 921,01
B	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	23 193 529,95	24 992 992,36	22 222 806,95	23 626 117,89	22 340 969,87	23 637 025,64
2	Charges de fonctionnement réelles	19 616 609,32	20 870 239,80	19 157 519,41	20 789 646,17	20 382 550,49	20 592 515,47
	dont charges de personnel (net)	10 727 024,51	10 617 590,94	10 155 880,28	11 137 350,66	11 040 896,10	11 199 336,11
	achat et charges externes (nets)	4 705 491,48	4 682 432,15	5 020 348,08	5 732 839,14	5 454 747,57	5 701 265,94
	charges financières	508 220,70	446 881,49	401 421,91	369 120,34	304 656,60	326 853,60
	subventions versées	740 835,47	930 891,00	1 007 359,83	1 034 370,00	944 381,00	985 166,00
	contingents	433 079,48	433 156,11	446 202,11	471 574,96	494 961,77	507 752,49
R	RESULTAT COMPTABLE (A - B)	3 100 698,83	-1 545 579,30	1 625 587,93	979 828,09	1 036 851,18	8 395,91
3	CAF BRUTE (1 - 2)	5 991 770,52	-1 566 042,87	3 041 400,69	2 514 905,64	2 612 627,86	1 831 534,14
4	Remboursement de la dette en capital	2 089 929,75	1 661 517,23	1 713 047,52	1 495 345,53	1 200 219,73	1 275 678,66
5	CAF NETTE (3 - 4)	3 901 840,77	-3 227 560,10	1 328 353,17	1 019 560,11	1 412 408,13	555 855,48
6	TAUX D'EPARGNE BRUTE	23,40%	-8,11%	13,70%	10,79%	11,36%	8,17%

Ces données sont retraitées

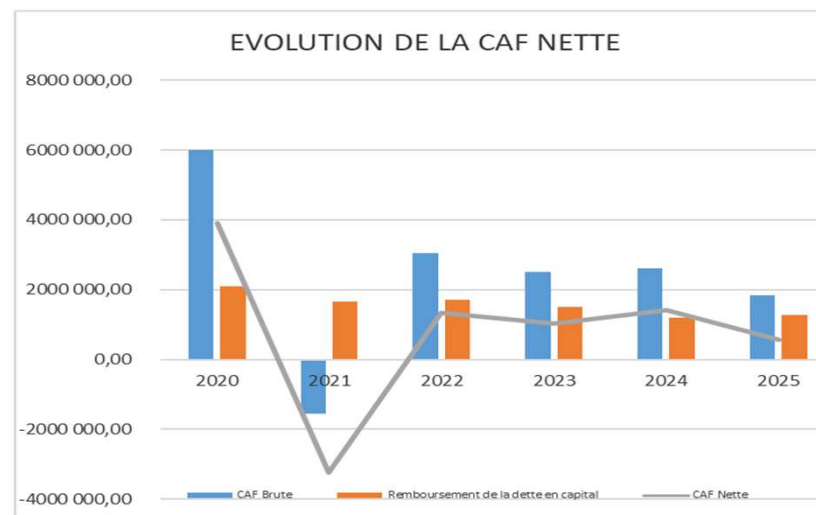
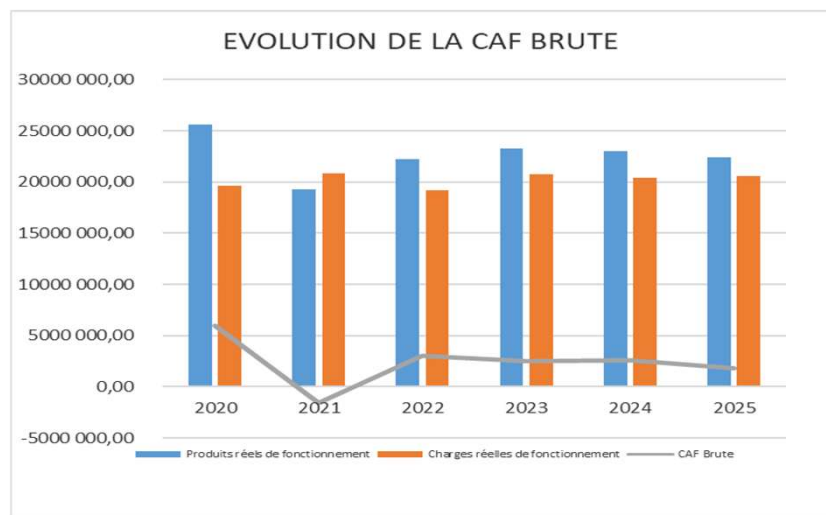
IV) LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE

Le tableau ci-dessus retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité. Ce sont des indicateurs de la santé financière de la commune.

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert à financer le remboursement du capital de la dette (compte 1641 des dépenses d'investissement) et l'autofinancement des investissements.

Une collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser le capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la commune sur un exercice. Elle est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) après déduction du remboursement du capital de la dette de l'année en cours.



V) LA DETTE DE LA VILLE

En 2025, 1 597 179,28 € ont été payés au cours de l'année au titre des emprunts, 1 275 678,66 € en capital et 321 500,62€ en intérêts.

Au 31 décembre 2025, la dette de la Ville se compose de 7 emprunts à taux fixe.

Le capital restant dû (CRD) est de 10 308 378,13 € ce qui représente une dette par habitant de 942,26 € (10 940 habitants selon population Insee au 1^{er} janvier 2025 – fiche DGF 2025).

Pour rappel, au 31 décembre 2014, le CRD s'élevait à 24 030 289.21 € soit une dette par habitant de 2 367.75 €.

Le taux d'endettement est de 45,19 %.

En 2014 ce taux était de 107 %.

La capacité de désendettement de la commune, au 31 décembre 2025, était de 5,7 ans. En 2014, la capacité de désendettement était supérieure à 16 ans, sachant que le premier seuil d'alerte est fixé à 12 ans et le seuil limite à 15 ans.

EVOLUTION DE LA DETTE				
ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2026	1 306 597,33	359 597,40	1 666 194,73	9 001 780,80
2027	1 356 256,66	302 841,20	1 659 097,86	7 645 524,14
2028	1 276 632,47	248 595,68	1 525 228,15	6 368 891,67
2029	969 798,67	198 467,96	1 168 266,63	5 399 093,40
2030	1 008 567,45	160 976,16	1 169 543,61	4 390 525,55
2031	622 320,10	126 868,97	749 189,07	3 768 205,45
2032	497 078,08	111 695,56	608 773,64	3 271 127,37
2033	511 023,58	97 750,06	608 773,64	2 760 103,79
2034	525 419,68	83 353,96	608 773,64	2 234 684,11
2035	540 282,53	68 491,11	608 773,64	1 694 401,58
2036	555 628,64	53 145,00	608 773,64	838 772,94
2037	344 183,37	38 555,49	382 738,86	794 589,57
2038	283 184,50	27 179,62	310 364,12	511 405,07
2039	294 539,71	15 824,41	310 364,12	216 865,36
2040	216 865,36	4 460,32	221 325,68	0,00

